

L'exploitation agricole familiale : leçons actuelles de débats anciens

Michel Petit

Institut agronomique méditerranéen
de Montpellier (Iamm),
3191, route de Mende,
34093 Montpellier cedex 5
<petitmichel@free.fr>

Résumé

Historiquement, les premières discussions sur la nature de l'exploitation agricole ont été provoquées par les réflexions sur le secteur agricole : est-ce un secteur spécifique dans l'économie ? En quoi et pourquoi les lois générales du fonctionnement de l'économie ne s'y appliqueraient-elles pas ? Cette spécificité éventuelle justifie-t-elle des politiques publiques particulières ? Un examen d'une littérature assez ancienne, notamment américaine, peu connue ou négligée aujourd'hui, illustre de graves erreurs de diagnostic faites dans le passé par suite d'une prise en compte insuffisante du caractère familial des exploitations agricoles : place exagérée donnée aux grandes exploitations, supposées modernes et capables de tirer profit des avancées scientifiques et techniques dans les pays socialistes, difficulté d'utiliser les mécanismes de prix pour équilibrer demande et offre chroniquement excédentaire aux États-Unis. Dans une seconde partie, nous montrons sur les exemples des débats relatifs à la multifonctionnalité de l'agriculture et des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) que la spécificité du secteur reste forte aujourd'hui. Les liens étroits entre famille et unités de production sont probablement encore largement responsables de cette spécificité, même s'il n'est pas possible de l'affirmer péremptoirement.

Mots clés : exploitation agricole familiale ; aspect historique ; sociologie rurale ; économie rurale.

Thèmes : systèmes agraires ; économie et développement rural.

Abstract

The economic nature of family farms: Present lessons from old debates

Historically speaking, the first debates on the economic nature of the farm were related to reflections on the agricultural sector itself: Is it a specific sector in the economy? In what way and why are general economic laws not applicable? Does that specificity justify particular public policies? An examination of a rather old, largely American, literature, not well known or neglected today, points out to a number of major diagnosis errors made in the past due to the fact that the family dimension of the farm was given insufficient attention as illustrated the exaggerated importance given in socialist countries to large production units, assumed to be modern and able to quickly take in scientific and technological advances, or by the difficulties encountered in the United States to balance demand and a chronically surplus-generating supply. We then proceed to show based on the debates regarding the multifunctionality of agriculture and on ongoing WTO negotiations that the specificity of the agricultural sector remains strong today. Close links between the family and the production unit probably continue to be largely responsible for that specificity, even if it is not possible to assert it peremptorily.

Key words: family farms; historical aspects; rural economics; rural sociology.

Subjects: farming systems; economy and rural development.

La diversité des sujets pour lesquels le caractère familial de l'exploitation agricole a joué un rôle central depuis des décennies est considérable : structure du secteur agricole, son avenir, son efficacité ; conséquences pour l'offre de produits agricoles ; conséquences pour le caractère multifonctionnel de l'agriculture ; conséquences pour la gestion de l'exploitation en tant qu'unité économique et sociale et pour la gestion de divers processus, individuels ou collectifs auxquels elle est partie prenante. Cette diversité a été la source de nombreuses confusions et de débats parfois très vifs. Il est utile de revenir sur ces controverses, dont certaines datent de plus d'un siècle, pour faire un bilan de ce qu'il en reste : que sait-on de l'exploitation agricole familiale ? Et en quoi cette connaissance est-elle pertinente aujourd'hui ?

Mais d'abord, qu'entend-on exactement par exploitation agricole familiale ? L'expression couvre en fait des réalités économiques et sociales très diverses dans l'espace et dans le temps. Y a-t-il quelque chose de commun, utile pour l'analyse, entre l'exploitation de plusieurs centaines d'hectares du MiddleWest aux États-Unis, celle du Bassin parisien, la cellule familiale paysanne chinoise, l'exploitation marchande de 10 hectares au Punjab, en Inde, et celle de subsistance d'un ou deux hectares dans les zones sèches du même pays ? Quid des diverses unités de production d'une même famille en Afrique ? Cette énumération est loin d'être exhaustive ; elle est cependant suffisante pour illustrer la diversité des réalités couvertes par l'expression « exploitation agricole familiale ». Il est évident qu'il faut reconnaître cette diversité et se méfier de généralisations abusives ou très pauvres. Nous voulons cependant montrer dans cet article que ce concept qui couvre des réalités diverses peut être très utile justement pour comprendre et expliquer cette diversité.

Historiquement, les premières discussions sur la nature de l'exploitation agricole ont été provoquées par les réflexions sur le secteur agricole : est-ce un secteur spécifique dans l'économie ? Mérite-t-il une attention particulière ? En quoi et pourquoi les lois générales du fonctionnement de l'économie ne s'y appliqueraient-elles pas ? Cette spécificité éventuelle justifie-t-elle des politiques publiques particulières ? Ces questions, on le verra, restent d'actualité. Pour y répondre, nous commencerons par un

examen d'une littérature assez ancienne, notamment américaine, peu connue ou négligée aujourd'hui, qui illustre de graves erreurs de diagnostic faites dans le passé par suite d'une prise en compte insuffisante du caractère familial des exploitations agricoles. Dans une seconde partie nous nous interrogerons sur la pertinence aujourd'hui de cette relation étroite entre la famille et l'unité de production agricole.

Leçons de quelques travaux anciens

À la fin du XIX^e siècle, savoir si le statut économique de l'agriculture était spécifique constituait une question politique brûlante pour les socialistes. Marx lui-même semble avoir été convaincu qu'à terme l'exploitation paysanne disparaîtrait et que les rapports de production capitalistes (des patrons investis par le capital employant des travailleurs salariés) s'imposeraient en agriculture comme dans les autres secteurs de production. En 1900, Kautsky constate cependant : « La démocratie socialiste... voit que la petite exploitation dans l'agriculture ne suit nullement un processus de rapide disparition, que les grandes exploitations agricoles ne gagnent que lentement du terrain, par endroits même en perdent. Toute la théorie économique sur laquelle elle s'appuie paraît fautive dès qu'elle s'applique à l'agriculture. Mais si cette théorie économique ne s'appliquait réellement pas à l'agriculture, il faudrait transformer non seulement la tactique suivie jusqu'à ce jour mais les principes mêmes de la démocratie socialiste. » (Kautsky, 1900). On ne peut pas mieux souligner l'enjeu politique de cette « question agraire » : si les lois économiques générales ne s'appliquent pas à l'agriculture, toute la stratégie du mouvement socialiste qui, rappelons-le, se veut scientifique, devrait être mise en cause. Pour ce mouvement, une erreur théorique aussi majeure serait catastrophique. Et, de fait, elle l'a été.

Ces conceptions expliquent en effet l'attitude générale vis-à-vis de l'agriculture de la presque totalité des régimes socialistes ou communistes au XX^e siècle. La collectivisation pratiquée généralement et la liquidation des Kouklaks en URSS en particulier ne peuvent s'expliquer que par la conviction qu'à terme l'industrialisation

de l'agriculture, fondée sur les progrès scientifiques et techniques et les permettant, était inéluctable. On sait aujourd'hui qu'il s'est agi là d'une erreur stratégique majeure, ayant largement contribué plusieurs décennies plus tard à l'écroulement de ces régimes. Le contre-exemple chinois confirme ce propos : l'abandon des communes et le retour au « système de responsabilité familiale », autrement dit pour l'essentiel à l'exploitation agricole familiale (Lin, 1989), en 1979, a été la première réforme majeure à la base du développement économique spectaculaire de ce pays depuis cette date.

Les conséquences politiques des débats relatifs au statut de l'exploitation agricole familiale ont été moins dramatiques dans les pays occidentaux que dans les pays socialistes. Ces débats ont cependant été souvent vifs, occasions de controverses et ils ont directement inspiré de nombreuses interventions publiques dans des domaines divers liés d'une façon ou d'une autre à l'agriculture. De façon générale, on peut noter le parallélisme des interventions publiques en agriculture dans les pays développés au XIX^e siècle. Ainsi, par exemple, en France comme aux États-Unis, le souci de protéger les petits agriculteurs contre le pouvoir de monopole des marchands par le soutien à la création des syndicats agricoles puis des coopératives, le développement du crédit agricole et celui des institutions agronomiques (enseignement et recherche) sont les caractéristiques principales des politiques agricoles de la seconde moitié du XIX^e siècle. Notons en outre que cela est vrai aussi pour la plupart des pays européens et pour le Japon. Autrement dit, même si la question de choisir entre grandes exploitations à salariés et petites exploitations paysannes n'était pas au cœur des débats, les mesures prises étaient justifiées et souvent de fait inspirées par la nécessité d'aider les paysans. Certes de bons auteurs, notamment Augé-Laribé (1950), soulignaient que les grandes exploitations étaient les principales bénéficiaires de ces interventions publiques et que le soutien aux paysans relevait plus du discours démagogique que de la réalité. Cette critique très générale s'applique aussi, et peut-être plus fortement encore, aux mesures d'intervention sur les marchés qui se sont généralisées dans les pays riches après la fin de la seconde guerre mondiale. Mais il demeure que les pays capitalistes n'ont pas fait le choix délibéré de liquider la petite exploitation familiale ; on peut

même affirmer que toutes les politiques mises en œuvre prenaient en compte son rôle dans la structure du secteur.

D'avantage que les questions de structure et de politiques structurelles, qui ont pourtant beaucoup occupé les économistes ruraux français au cours des années 1960 et 1970, ce sont les problèmes soulevés par la gestion de l'offre lorsque les marchés sont le siège de fortes interventions publiques qui ont provoqué un *approfondissement de l'analyse économique du secteur* et, en particulier, du rôle qu'y jouent les exploitations familiales. La question principale a porté sur la possibilité de réduire les surplus de produits agricoles en baissant leurs prix. Ainsi posée, la question renvoyait directement à l'élasticité de l'offre par rapport au prix. Les économistes libéraux soulignaient que la cause des surplus agricoles était l'intervention de l'État sur les marchés, fixant un prix au-dessus du niveau d'équilibre entre offre et demande. Pour éliminer les surplus il suffisait donc d'abaisser les prix. Pendant longtemps cependant, le prix nominal d'intervention sur les marchés se révélait rigide à la baisse pour des raisons sociales et politiques. Les controverses soulevées par cette question aux États-Unis au cours des années 1950 et 1960 y furent particulièrement vives, la très grande majorité des économistes agricoles s'opposant aux recommandations, jugées alors simplistes, faites par les économistes généraux, notamment ceux de l'école de Chicago, visant à éliminer purement et simplement l'intervention publique sur les marchés. Si, comme beaucoup le croyaient, l'offre était très inélastique par rapport au prix, dans le court terme au moins, il aurait fallu baisser les prix de façon considérable pour rétablir l'équilibre offre/demande, ce qui aurait eu des conséquences catastrophiques pour de très nombreuses exploitations familiales.

L'analyse la plus approfondie, à nos yeux, a été proposée par Johnson dans un ouvrage au titre révélateur soulignant le piège de la surproduction (Johnson *et al.*, 1972). Fondé en particulier sur sa théorie des facteurs fixes élaborée plus de dix ans auparavant, ce travail propose une évaluation très nuancée des politiques publiques pendant un demi-siècle. Le cadre analytique sur lequel repose cette évaluation est exposé au début de l'ouvrage. Ce cadre intègre les travaux faits par les principaux auteurs américains (Black, Schultz, Johnson et Cochrane notamment) pour comprendre l'évolution sur

plusieurs décennies du secteur agricole dans leur pays, en particulier le fait que, depuis plus de trente ans, la production continuait d'augmenter tandis que les prix baissaient et que, par suite, la rémunération des facteurs de production en agriculture était chroniquement inférieure à celle des mêmes facteurs dans les autres secteurs de l'économie. Dans ce cadre, les aspects dynamiques jouent un rôle essentiel ; ceux-ci portent à la fois sur l'adoption du progrès technique et sur les décisions d'investissement, plus généralement d'emploi des ressources productives, décisions fortement influencées par l'incertitude et par les anticipations des acteurs en présence de celle-ci.

Dans tout cela le caractère familial des exploitations agricoles est omniprésent car il affecte directement les modalités d'accès, de mobilisation et donc de fixité éventuelle des principales ressources : travail familial, bien sûr, mais aussi terre et même capital. Dans un article paru en 1975, aux ambitions beaucoup plus modestes que l'ouvrage de Johnson mais fortement influencé par lui, nous soulignons la nécessité de prendre en compte le caractère familial des exploitations agricoles pour comprendre l'évolution de l'agriculture en France et plus généralement en Europe occidentale (Petit, 1975). Les débats sur l'évolution de l'agriculture *dans les pays en développement* ont aussi finalement fait une très belle part à l'exploitation familiale. Certes, juste après la fin de la seconde guerre mondiale l'accent a été mis dans les pays nouvellement indépendants sur la nécessité de moderniser l'économie. Cela s'est traduit presque partout par une priorité donnée à l'industrialisation et souvent par une négligence plus ou moins bénigne de l'agriculture vue comme essentiellement traditionnelle. Dans de nombreux pays à cette époque, la principale question touchant à l'agriculture a été la répartition très inégale de l'accès à la terre, d'où un accent particulier mis sur les réformes ou révolutions agraires. Assez tôt, cependant, il est apparu qu'il n'était pas possible de négliger l'agriculture traditionnelle, le plus souvent dominée par des exploitations familiales petites, souvent qualifiées de paysannes (Malassis, 2004)². Au plan théorique, c'est l'ouvrage de Schultz sur la transformation de l'agricul-

² Voir aussi les débats autour de cet ouvrage à l'Académie d'Agriculture de France lors de la séance du 30 mars 2005 (www.academie-agriculture.fr).

ture traditionnelle (Schultz, 1964) qui marque la naissance d'un nouveau consensus. Schultz démontre en effet que les petits agriculteurs traditionnels sont le plus souvent efficaces, même s'ils sont pauvres. Ils sont efficaces parce qu'ils utilisent efficacement les ressources rares auxquelles ils ont accès. S'ils peuvent paraître traditionnels, c'est parce qu'ils n'ont pas accès aux ressources qui leur permettraient d'exhiber la plupart des signes du modernisme, comme l'achat de nouvelles machines par exemple. Quant à l'absence d'adoption de nouvelles technologies, elle n'est pas signe de traditionalisme mais le reflet que la plupart de ces technologies sont inappropriées à la situation de ces agriculteurs pauvres, qui ne tirent qu'un maigre revenu des ressources dont ils disposent parce que celles-ci sont rares. Au total, il s'agit d'une véritable réhabilitation de la rationalité économique du comportement de ces petits exploitants familiaux.

Au total, il apparaît donc que le caractère familial des exploitations agricoles a joué un rôle central dans l'évolution de l'agriculture et, selon qu'il a été plus ou moins bien pris en compte, dans les succès et les échecs des politiques publiques affectant ce secteur dans de très nombreux pays du monde depuis plus d'un siècle. Il est remarquable que cela soit vrai de façon aussi générale malgré la grande diversité dans le temps et dans l'espace de ces exploitations dites familiales. Dans quelle mesure ces travaux déjà anciens sont-ils encore pertinents aujourd'hui ? Répondre à cette question sera l'objet principal de la seconde partie de cet article.

Pertinence aujourd'hui ?

Dans la plupart des pays du monde aujourd'hui les unités de production agricole gardent un caractère familial, au sens large défini ci-dessus. Rares en effet sont les situations où les entreprises capitalistes dominent. La conviction, largement partagée au début du xx^e siècle, que celles-ci triompheraient à terme s'est donc révélée fautive jusqu'à maintenant. Et les analyses du secteur vieilles de quelques dizaines d'années rappelées dans la première partie de cet article continuent d'être valables et d'expliquer cette erreur

de prévision. Quelques nuances peuvent cependant être apportées ici. Tout d'abord, l'expérience récente des pays de l'ex-URSS et des anciens pays socialistes d'Europe centrale montre que la supériorité, en termes d'efficacité économique, des exploitations agricoles familiales ne peut pas toujours s'exprimer. Ce ne sont pas elles en effet qui dominent aujourd'hui dans ces pays. Manifestement, les conditions d'accès aux ressources foncières, historiques pour l'héritage et institutionnelles pour l'accès actuel au marché foncier, ont joué un rôle important. En outre, cet accès a aussi été influencé par les difficultés rencontrées par les anciens kolkhoziens pour accéder aussi aux autres ressources : capital physique, financier et humain (formation, attitudes, savoir-faire) en particulier.

Par ailleurs, dans de nombreux pays développés les exploitations familiales s'agrandissent ; elles sont totalement insérées dans des rapports marchands à la fois pour l'utilisation de leurs produits et pour l'accès aux ressources productives, notamment le travail familial qui a de plus en plus d'opportunités d'emploi, y compris à temps partiel, en dehors de l'agriculture. Ces évolutions changent le fonctionnement économique des unités de production et les éloignent des caractéristiques traditionnelles des exploitations agricoles familiales souvent qualifiées de paysannes. Cela remet-il en cause leur caractère familial ? Par ailleurs, cette évolution justifie-t-elle la remise en cause du caractère spécifique du secteur agricole qui fondait « l'exception agricole » au GATT³ ? On sait que le principe même de cette exception a été abandonné lors des accords de Marrakech en 1994 et que sa réalité a été de plus en plus érodée dans les négociations successives à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les économistes agricoles dans leur majorité ne défendent plus la spécificité du secteur. Auraient-ils oublié leurs anciens ? Ou jugent-ils que les travaux évoqués ci-dessus ne sont plus pertinents aujourd'hui ? Pour illustrer au contraire la pertinence du caractère familial des exploitations agricoles pour les débats actuels à propos de l'agriculture, nous discuterons sur deux exemples : le débat sur la multifonctionnalité de l'agriculture et le débat sur le rôle de l'agriculture dans les négociations commerciales à l'OMC.

³ GATT : *General Agreement on Tariffs and Trade*.

• *Le débat international sur la multifonctionnalité de l'agriculture* a été principalement idéologique et politique. Il a opposé des pays défendant des positions libérales - comme les États-Unis, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande aux « amis de la multifonctionnalité », tels que le Japon, la Suisse, la Norvège et aussi l'Union européenne. Les premiers craignaient que la multifonctionnalité ne soit mise en avant par les seconds que pour revenir sur les concessions qu'ils avaient dû faire lors de l'*Uruguay Round* de négociations au GATT en s'engageant à réformer leurs politiques agricoles, afin de minimiser les distorsions de concurrence sur les marchés internationaux. Les pays qui défendaient la multifonctionnalité soulignaient au contraire les limites des régulations marchandes, incapables d'assurer la satisfaction des fonctions sociales qui ne sont pas rémunérées par les marchés. Engagé d'abord à l'OMC, dans le cadre des discussions sur les « aspects non commerciaux », le débat s'est ensuite déplacé vers l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) où il a pris une dimension plus technique. À l'OMC, les amis de la multifonctionnalité, tout particulièrement l'Union européenne, ont perdu. Ils espéraient forger une alliance antilibérale avec des pays en développement, tels que l'Inde, soucieux aussi de mettre en avant des considérations non commerciales et cette tentative a échoué. Le débat à l'OCDE a permis de clarifier les concepts (OCDE, 2000) et les enjeux politiques, conduisant pour l'essentiel à la légitimation de l'idée de découplage des aides.

Bien que portant directement sur les limites des régulations par le marché, ce débat n'est pas directement lié au caractère plus ou moins familial des exploitations agricoles. Ne l'est-il pas implicitement cependant ? On peut remarquer que les amis de la multifonctionnalité sont tous des pays de vieille civilisation agraire où les paysages ruraux, auxquels les citoyens sont attachés et donnent une grande valeur, ont été façonnés par des générations successives de paysans, ce qui n'est pas le cas des pays « neufs » qui se trouvent être les pays « libéraux ». N'est-il pas probable que les citoyens de ces « vieux » pays fassent plus confiance à des exploitations plus petites et plus diversifiées que les grandes exploitations spécialisées, adoptant rapidement les techniques les plus productives, pour produire des paysages attractifs, limiter les pollutions, maintenir une plus grande

diversité biologique, maintenir un tissu social dans les zones rurales, etc., bref satisfaire les multiples fonctions assignées à l'agriculture par les sociétés modernes ? Et il est probable que les liens entre la famille et l'unité de production sont plus étroits dans les exploitations de la première catégorie que dans celles de la seconde.

• Enfin, des leçons intéressantes peuvent être tirées du *rôle particulier des négociations relatives à l'agriculture dans les négociations commerciales internationales*, à l'OMC en particulier. On a vu que l'accord agricole de Marrakech qui a clos en 1994 le cycle de l'*Uruguay Round* pouvait être vu comme un abandon du principe de la spécificité du secteur. Ensuite, les débats sur la multifonctionnalité et l'échec de la coalition antilibérale que la Commission européenne avait tenté de forger peuvent aussi être interprétés comme une victoire des « libéraux » qui refusent toute spécificité du secteur. Mais il demeure une particularité indiscutable : le volet agricole des négociations commerciales continue de jouer un rôle disproportionné, eu égard à son importance économique. Il faut se demander pourquoi il en est ainsi. Tout d'abord, l'échec de la coalition tentée avec des pays comme l'Inde ne peut pas s'expliquer comme un ralliement soudain des pays en développement aux thèses libérales.

Il s'agit plutôt d'un rejet d'une nouvelle légitimation du soutien des pays développés à leurs agricultures, soutien vu comme la cause principale de discriminations inacceptables dans les accords de Marrakech entre pays développés et pays en développement.

Événement plus significatif encore pour notre propos fut l'échec de la conférence de Cancun en 2003, provoqué par la levée de boucliers des pays en développement contre le texte du Secrétariat de l'OMC sur l'agriculture. Ce texte était fondé sur l'accord informel relatif à l'agriculture passé entre les États-Unis et l'Union européenne quelques semaines auparavant. Il s'agit là d'un point tournant fondamental puisque les États-Unis et l'Europe, dont les conflits agricoles avaient dominé toutes les négociations antérieures au GATT, se sont trouvés fondamentalement sur des positions très voisines : le refus de réduire massivement le soutien à leurs agricultures que réclamaient les pays en développement, les pays émergents au sein du G20 mais aussi les pays africains producteurs de coton

protestant contre la politique des États-Unis sur ce produit. Sans entrer dans le détail des négociations à l'OMC après Cancun, il est clair que l'opposition entre pays développés et pays pauvres sur cette question des soutiens à l'agriculture a joué un rôle crucial dans la suite de ces négociations et a largement contribué à l'abandon des négociations du *Doha Round* en juillet dernier.

Pourquoi les États-Unis et l'Union européenne ont-ils pris cette position? La puissance des lobbies agricoles des deux côtés de l'Atlantique fournit une première explication, mais nous pensons qu'il faut aller plus loin. L'histoire récente des politiques agricoles en Europe et aux États-Unis peut être interprétée comme le résultat d'une tension entre le désir de faire une plus grande place aux mécanismes de régulation marchande et le souci de protéger le revenu des agriculteurs, en particulier contre l'instabilité des prix résultant de ces mécanismes. C'est ainsi que s'explique le changement d'orientation de la législation agricole aux États-Unis en 2002 comparée à la loi précédente passée en 1996. Un souci aussi fort pour le revenu des agriculteurs et sa stabilité est spécifique au secteur agricole. Ainsi, même les États-Unis, dont le gouvernement prêche des thèses libérales dans les instances internationales, ne les pratiquent pas! Cette spécificité des politiques agricoles dans les pays riches

est-elle le résultat du caractère encore familial de la plupart des exploitations agricoles? Les limites de cet article ne permettent pas de traiter cette question; elle mérite au moins d'être posée.

Au total donc, l'analyse de l'exploitation agricole familiale reste pertinente aujourd'hui et même nécessaire dans des situations très nombreuses et très diverses. Certes, ces exploitations évoluent rapidement; les modalités de leur insertion dans l'économie et dans la société changent aussi. Ainsi, par exemple, l'influence des industries d'amont et d'aval de l'agriculture est de plus en plus déterminante dans l'avenir de l'agriculture. Et dans ces industries, les rapports de production capitalistes sont la règle plutôt que l'exception. Les mécanismes de la régulation marchande affectent donc toutes les exploitations agricoles, quelle que soit l'importance de leur caractère familial. Mais, d'une part, même dans la sphère marchande, les liens entre famille et exploitation continuent d'influencer le comportement des producteurs agricoles dans de nombreux domaines: perspectives de succession, attitude vis-à-vis du risque, choix des investissements. D'autre part, les nouvelles attentes sociétales à l'égard de l'agriculture amènent à mettre en place de nouvelles politiques publiques dans lesquelles les régulations marchandes occupent une place subalterne. Et pour le

succès de ces nouvelles politiques, bien prendre en compte le caractère familial de l'exploitation est probablement une condition indispensable, en particulier dans nos pays de vieille civilisation agricole. ■

Références

Augé-Laribé M. *La politique agricole de la France de 1880 à 1940*. Paris: Presses universitaires de France, 1950.

Johnson G, et al. *The overproduction trap in US agriculture: a study of resource allocation from World War I to the late 1960s*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press, 1972.

Kautsky K. *La question agraire. Étude sur les tendances de l'agriculture moderne*. Paris: Edition française, Girard et Brière, 1900.

Lin J. The Household Responsibility System in China's Rural Reform. In: Maunder A, Valdes A, ed. *Agriculture and governments in an interdependent world*. Proceedings of the 20th International Conference of Agricultural Economists, Buenos Aires, August 1988. Aldershot (Great Britain): Dartmouth and Gower, 1989.

Malassis L. *L'épopée inachevée des paysans du monde*. Paris: Fayard, 2004.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). *Multifunctionality: towards an analytical framework*. COM/AGR/APM/TD/WP (2000) 3/FINAL, 200. Paris: OCDE, 2000.

Petit M. Évolution de l'agriculture et caractère familial des exploitations agricoles. *Economie Rurale* 1975 (106): 45-55.

Schultz TW. *Transforming Traditional Agriculture*. New Haven: Yale University Press, 1964.